

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W21-815415

A4786

Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *1188* Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *Charfik Oumma*

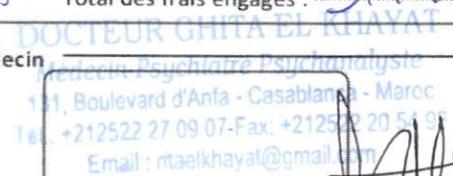
Date de naissance : *15/07/1973*

Adresse :

Tél. : *066124659* Total des frais engagés : *1122,20*

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *04 SEP. 2023*

Nom et prénom du malade : *CHARFIK Oumma* Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *neurologie*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca* Le : *4/9/23*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Docteur GHITA EL KHAYAT

MEDECIN - PSYCHIATRE - PSYCHANALYSTE

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Diplômée de Médecine du Travail
Diplômée de Médecine Aéronautique
Membre de la Fédération Mondiale de Santé Mentale (USA)

131, Bd. d'Anfa - 20 000 CASABLANCA

Tél. : 05 22 27 09 07

GSM : 06 33 36 84 02

E-mail : ritaelkhayat@gmail.com

الدكتورة غيثة الخياط

الأمراض النفسية والعقلية

متخرجة من كلية الطب بباريس

اختصاصية في طب الشغل

عضو المنظمة العالمية للصحة النفسية

(أمريكا)

131، شارع أنفا - إقامة "أزرو" 20000 الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 27 09 07

المحمول : 06 33 36 84 02

البريد الإلكتروني : ritaelkhayat@gmail.com

(0664651001) Casablanca, le

04 SEP. 2023

في الدار البيضاء،

Mme Roukma CHAFIK.

16320x1

1- Serdep (20)

1 gel Matin

Pharmacie AL MAWLID
Angle Rue Ibnou Katir
et Abou Hassan Saghir
Madrif Est - Casablanca - Maroc
Tél : 0522 23 17 06

2- Lyxouil (6) ou Auxiel 6
ou Zepam 6

7/4 cp soir

3580x3

3- Lenuxyl gts 40

77220

10 (dur) gts soir

Pharmacie AL MAWLID
Angle Rue Ibnou Katir
et Abou Hassan Saghir
Madrif Est - Casablanca - Maroc
Tél : 0522 23 17 06

DOCTEUR GHITA EL KHAYAT
Médecin-Psychiatre-Psychanalyste
131, Boulevard d'Anfa - Casablanca - Maroc
Tél : +212522 27 09 07 Fax : +212522 20 54 93
E-mail : ritaelkhayat@gmail.com

renouveler 3 mois

40x40x75

Laroxyl®
Amitriptyline

PPV: 39DH80
PER: 06/26
LOT: M1895

Laroxyl® 40 mg/ml ○
Amitriptyline
Gouttes buvables 20 ml



↓
X 3 Ged

EP® 20 mg
chlorhydrate

LOT: 08422005
PER: 11/2025
PPV: 163,20 DH



Tenir hors de la portée
des enfants.

↓
X 4 Ged